

A photograph of a modern office hallway. The ceiling is covered in a complex, black and white geometric pattern. The walls are dark, and a large, illuminated UL logo is visible on the right wall. The floor is made of dark tiles. The hallway leads to a brightly lit area at the end.

# Normes de conduite professionnelle

Inspirant la Confiance<sup>®</sup>





# Normes de conduite professionnelle

## Intégrité et respect chez UL

Un message de notre directrice générale	3
L'intégrité inspire la confiance	4
Respect des affaires d'UL	8
Respect de la propriété	13
Respect des personnes et de la planète	16



# Un message de notre présidente et directrice générale

UL inspire la confiance en incarnant nos valeurs fondamentales : L'intégrité, la compétitivité et la collaboration. Le succès de notre mission, qui consiste à faire du monde un endroit plus sûr, plus sécuritaire et plus durable, est attribuable et continue à dépendre de chaque associé d'UL qui agit avec intégrité et respect dans tout ce qu'il fait. Afin de renforcer et de donner plus de clarté aux principes d'intégrité, au respect de nos activités, au respect des biens et au respect des personnes et de la planète, j'ai le plaisir de vous présenter cette version actualisée des Normes de conduite professionnelle d'UL.

Les Normes de conduite professionnelle expliquent nos attentes sur la façon d'agir en conformité avec ces principes et aident à encadrer notre comportement. Elles comportent notre Test sur l'intégrité :

- Est-ce vrai?
- Est-ce juste?
- Est-ce légal?
- Est-ce conforme aux règles?

Elles fournissent également des conseils pour signaler des problèmes, pour demander de l'aide, pour gérer les menaces à l'intégrité et au respect, ainsi que pour mener nos activités d'une manière qui inspire confiance.

Veillez lire ces Normes de conduite professionnelle et y réfléchir. Elles vous aideront à agir avec confiance et nous aideront à remplir notre mission, qui consiste à faire du monde un endroit plus sûr, plus sécuritaire et plus durable.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Jenny". The signature is fluid and cursive.

Jenny Scanlon



# L'intégrité inspire la confiance

La confiance est un élément essentiel de la manière dont nous menons nos affaires. La confiance est la monnaie la plus précieuse. Les organisations qui la protègent bénéficieront des avantages concurrentiels issus de la confiance. Voilà pourquoi il est si important pour UL d'être une marque de confiance.

Notre leadership scientifique et notre personnalité ouvertement curieuse, fondée sur l'intégrité, nous permettent de gagner constamment la confiance de nos clients en réglant leurs problèmes les plus importants. L'intégrité est essentielle à la confiance. Elle façonne notre travail, notre culture, la façon dont nous attirons les compétences et les clients potentiels, stimule l'innovation et garantit les perspectives d'avenir. Chaque membre de notre famille UL doit travailler avec intégrité.

Notre valeur fondamentale d'intégrité inspire la confiance : Notre honnêteté se reflète dans tout ce que nous entreprenons. Nous cherchons la vérité et nous l'exprimons. Nous demeurons fidèles à notre mission et à la vérité, peu importe les pressions extérieures provenant du monde politique ou commercial. Nous agissons de manière à inspirer la confiance. Nous sommes ouvertement curieux et la fondation de nos principes est la confiance.

## Le Test sur l'intégrité

Tous ceux qui travaillent au nom d'UL sont censés et tenus de mesurer leurs paroles et leurs actes d'après le Test sur l'intégrité. Avant de prendre une décision au nom d'UL, posez-vous ces questions :

- Est-ce vrai?
- Est-ce juste?
- Est-ce légal?
- Est-ce conforme aux règles?

Si vous répondez affirmativement à ces questions, alors vous agissez avec intégrité.



# Les normes préservent l'intégrité

Les Normes de conduite professionnelle d'UL sont des principes et des guides de comportement qui agissent comme des garde-corps pour protéger l'intégrité. Les Normes de conduite professionnelle énoncent les devoirs et les responsabilités de base de chacun chez UL, soit de travailler avec intégrité et de respecter les affaires, les biens, les personnes et la planète.



Les Normes de conduite professionnelle s'appliquent à toute personne travaillant au nom d'UL, qu'il s'agisse d'un employé, d'un membre du conseil d'administration ou d'un dirigeant d'UL et de ses sociétés affiliées, ainsi qu'aux tiers qui travaillent comme agents ou intermédiaires d'UL (tous les titres précédents seront désignés par le terme « associés » dans le présent document).

UL attend et exige de ses associés qu'ils agissent et se comportent de manière appropriée. Leurs actions doivent répondre au Test sur l'intégrité et respecter les Normes de conduite professionnelle.

De plus, nos dirigeants contribuent à établir, maintenir et favoriser une culture d'intégrité et de respect :

- en encourageant et en aidant leurs équipes à agir avec intégrité et à respecter les Normes de conduite professionnelle
- en collaborant avec les ressources humaines, le service juridique et les autres départements d'UL afin de veiller à l'application systématique des Normes de conduite professionnelle



## L'obligation de se conformer

Tous nos associés sont censés et tenus de se conformer aux :

- Normes de conduite professionnelle d'UL
- Politiques et procédures d'UL
- Législations et réglementations locales et nationales applicables à notre lieu de travail
- Règles et exigences établies par les organismes industriels applicables, les organisations professionnelles et les propriétaires de programmes de tests

Chaque associé est responsable des violations des Normes de conduite professionnelle, des politiques et procédures d'UL, des règles sectorielles applicables ainsi que de la législation et de la réglementation en vigueur. Les dirigeants, les cadres et les responsables peuvent être tenus responsables si les personnes qui travaillent sous leurs ordres enfreignent les Normes de conduite professionnelle ou la législation. Si UL constate qu'un employé ne respecte pas les Normes de conduite professionnelle, les politiques d'UL, les règles du secteur ou les obligations légales, UL peut prendre des mesures disciplinaires, y compris le licenciement. UL prendra des mesures disciplinaires conformément à la législation locale en vigueur et à ses politiques en matière d'emploi et de contrats.



---

Chaque associé est tenu de respecter les Normes de conduite professionnelle.

---



## L'obligation de signaler

Tous nos associés sont tenus de signaler rapidement les problèmes d'intégrité. Les éventuelles violations des Normes de conduite professionnelle ou tout autre comportement contraire à l'éthique, illégal ou inapproprié, doivent être signalées à la direction ou au Bureau d'éthique et de conformité. On attend des dirigeants qu'ils réagissent de manière appropriée ou qu'ils fassent monter les rapports de conduite douteuse tout en préservant la confidentialité et en protégeant ceux qui signalent des problèmes et les témoins contre toute sanction ou toute punition.

### Ressources en matière de signalement

Le Bureau d'éthique et de conformité d'UL reçoit et répond aux questions et préoccupations par courrier électronique : [ethics@ul.com](mailto:ethics@ul.com).

### Ligne d'assistance internationale sur l'éthique

Pour signaler un problème en ligne, visitez l'adresse [www.ULglobeethics.com](http://www.ULglobeethics.com). Les signalements peuvent être soumis par le biais d'un formulaire en ligne ou en appelant un numéro de téléphone spécifique à un pays, qui se trouve sur la page de la Ligne d'assistance internationale sur l'éthique. La ligne d'assistance gérée par un fournisseur tiers peut vous aider. En utilisant le formulaire Web de la ligne d'assistance indépendante ou par téléphone au fournisseur tiers d'UL, la plupart des préoccupations peuvent être soumises de manière anonyme.

### Sans représailles

Nous accueillons favorablement les signalements de problèmes possibles et potentiels et protégeons ceux qui s'expriment en toute bonne foi. Toute personne qui signale un problème ne subira aucune sanction ni aucun blâme pour avoir signalé une allégation, soulevé des préoccupations ou posé des questions sur des violations potentielles des Normes de conduite professionnelle d'UL ou d'autres politiques, législations ou réglementations en vigueur dont la personne qui signale le problème pense raisonnablement qu'elles se sont produites.

### Enquêtes

Tous les signalements sont pris au sérieux et font l'objet d'une enquête appropriée. Au cours d'une enquête, les enquêteurs d'UL recueillent des faits et des preuves pour savoir ce qui s'est passé et déterminer si l'activité ou l'événement enfreint les valeurs, les Normes de conduite professionnelle, les politiques ou les procédures d'UL. Tous les associés d'UL doivent coopérer aux enquêtes.



UL accueille favorablement les questions et les signalements de problèmes d'intégrité. Adressez-vous par courriel à [ethics@ul.com](mailto:ethics@ul.com) ou visitez [www.ULglobeethics.com](http://www.ULglobeethics.com).



## Respect des activités d'UL

Notre entreprise fournit des services et des informations qui rendent le monde plus sûr, plus sécuritaire et plus durable. Nos clients, et tous ceux qui utilisent un produit portant la marque UL, comptent sur notre travail chaque jour. Par conséquent, tous les rapports, données et registres d'UL doivent être fiables. Notre réputation et nos activités sont maintenues et protégées par des décisions, des produits de travail et des registres intègres.





## Des registres, rapports et documents véridiques, précis et complets

Tous les associés sont responsables de l'intégrité et de l'exactitude de nos informations commerciales. Nous attendons et exigeons que les documents, données et les registres établis ou créés, sous quelque forme que ce soit, soient précis, honnêtes et complets. Nos associés ne doivent pas falsifier les documents, les données, les registres ou les informations commerciales.

### Comptabilité et registres financiers

Toutes les entrées dans les systèmes comptables et financiers, les livres et les registres, y compris les notes de frais, les feuilles de temps, les factures, les bons de commande et les reçus, doivent refléter avec précision les opérations et les événements réels, conformément aux règles et politiques en vigueur. Toutes les écritures doivent être complètes. Les fausses déclarations concernant les fonds, les actifs, les passifs ou les dépenses ne sont pas autorisées.

### Documentation relative à l'évaluation de la conformité

Notre accréditation et notre réputation en tant que fournisseur indépendant d'évaluation de la conformité par un tiers dépendent de documents et de registres précis et honnêtes. Toutes les parties des rapports d'évaluation de la conformité, y compris les lieux, le moment et toutes les personnes concernées, doivent être véridiques et complètes. Les questions relatives aux exigences d'évaluation de la conformité doivent être adressées à l'ingénieur ou au responsable approprié.

### Conservation et gestion des registres

Nous conservons les documents commerciaux tant que les informations qu'ils contiennent répondent à un besoin commercial ou sont requises par la législation ou pour une accréditation. Les associés doivent éliminer correctement les informations obsolètes. UL a des exigences en matière de création, de maintien, de conservation, de contrôle et d'élimination des documents commerciaux. Les documents et informations faisant l'objet d'une demande officielle de conservation, comme une mise en suspens légale, constituent une exception au cycle de vie standard pour la conservation et l'élimination.



---

Tous les associés sont responsables de l'intégrité et de l'exactitude de nos documents, registres, données et autres informations commerciales.

---

## Conflits d'intérêts

Si les activités non professionnelles ou les intérêts personnels d'un associé interfèrent ou semblent interférer avec son travail ou avec les décisions professionnelles prises au nom d'UL, notre intégrité pourrait alors être remise en question. Les intérêts personnels ou les loyautés partagées ne peuvent pas influencer le jugement d'un associé et ne doivent pas interférer avec nos meilleurs intérêts. Nos associés doivent éviter les conflits d'intérêts, divulguer les conflits d'intérêts réels et potentiels et s'abstenir de prendre des décisions pour UL lorsqu'ils peuvent être influencés par des relations extérieures ou des intérêts personnels.

## Impartialité

Nous fournissons des services d'évaluation de la conformité par des tiers sans parti pris, ce qui préserve notre impartialité en tant qu'entreprise indépendante d'évaluation de la conformité. On attend de nos associés qu'ils fournissent des services de manière objective, tout en conservant leur indépendance par rapport aux clients et aux autres personnes intéressées par les résultats des services. Nous identifions et gérons activement le risque pour l'impartialité conformément à la politique en vigueur.



## Associations commerciales, industrielles et professionnelles; organisations de sécurité publique; œuvres de bienfaisance

Nous encourageons nos associés à rejoindre ou à participer à des organisations et des activités commerciales, industrielles ou professionnelles à titre individuel pour leur propre développement professionnel. Nos associés peuvent également être impliqués dans d'autres organisations liées à la sécurité publique, comme les groupes de pompiers, ou dans des causes caritatives, comme les groupes de défense de l'environnement. Si nos associés participent à des fonctions, font des présentations lors de conférences ou travaillent à titre individuel sur des projets ou des sujets liés à leur travail chez UL, ils doivent alors consulter la direction conformément aux politiques d'UL.

## Services, conseils ou postes gouvernementaux

Nos associés peuvent occuper des fonctions publiques ou gouvernementales tout en travaillant pour UL, mais le service public ou gouvernemental doit être divulgué à la direction d'UL conformément aux politiques en vigueur et n'avoir aucun lien avec le travail de l'associé pour UL.

## Pratiques commerciales loyales et légales

Nos associés améliorent notre réputation en établissant la confiance et en soutenant notre mission pour un monde plus sûr, plus sécuritaire et plus durable en menant toutes les affaires de manière équitable et conformément à la législation en vigueur. Nos associés doivent avoir une conscience citoyenne mondiale et agir avec intégrité en menant leurs activités de manière équitable et légale, chez eux et partout dans le monde.

### Veille concurrentielle

Bien que nous reconnaissons la valeur des informations sur les forces, les faiblesses et les capacités des concurrents, nous recueillons et utilisons ce type d'informations avec intégrité et conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Nos associés sont censés et tenus de se livrer à une concurrence loyale sur le marché.

### Concurrence loyale et antitrust

UL s'engage en faveur d'une concurrence loyale et ouverte et d'une économie de marché libre. Les associés d'UL doivent prendre des décisions commerciales sans conclure, directement ou indirectement, d'accords formels ou informels avec des concurrents ou des fournisseurs qui restreignent la concurrence, fixent ou définissent les prix, divisent ou répartissent les clients, les territoires ou les marchés, limitent la production ou les ventes, boycottent certains fournisseurs ou clients ou restreignent le commerce de manière déraisonnable. Les associés d'UL doivent éviter les situations qui enfreignent les principes de concurrence loyale. Comme les lois antitrust et sur la concurrence loyale sont complexes et varient d'un pays à l'autre, les associés d'UL sont censés demander conseil à leurs responsables et/ou au service juridique.

### Ventes et marketing

Nous menons nos activités de vente et de marketing avec intégrité. Nos associés font la promotion de notre entreprise en décrivant honnêtement nos services au moyen de publicité, d'étiquetage, de documentation et de déclarations publiques véridiques. UL ne dénigre ni ne critique de manière injuste ses concurrents. Nos associés ne doivent pas en tirer un avantage déloyal.

Le soutien aux stratégies de marketing et de vente doit être traité conformément à la politique en vigueur. Les questions relatives à la législation et à la réglementation doivent être adressées au service juridique.

### Contrôles commerciaux, sanctions et boycotts

De nombreux pays disposent de législations et de réglementations qui restreignent ou interdisent le commerce avec d'autres gouvernements, ainsi qu'avec certaines entreprises, organisations ou personnes. Les groupes non gouvernementaux organisent parfois des boycotts de (ou un refus de faire des affaires avec) certaines entités. Nous obéissons aux législations des nations et des communautés dans lesquelles nous travaillons, y compris les lois sur le contrôle du commerce, les lois et règlements sur les sanctions et les lois concernant la participation aux boycotts. Nos associés sont censés et tenus de consulter le service juridique concernant la législation en vigueur en matière de contrôle, de sanction et de boycott du commerce. Les associés d'UL doivent respecter la réglementation et la politique en vigueur lorsqu'ils font des affaires avec des organismes gouvernementaux.



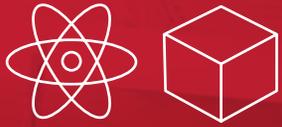


## Pots-de-vin et corruption

Pot-de-vin – offrir, promettre, donner, accepter ou solliciter une chose de valeur pour inciter à l'action – est souvent illégal et intrinsèquement injuste. Corruption – l'abus d'un pouvoir confié pour un gain privé est par définition un abus de confiance. Les pots-de-vin et la corruption représentent le contraire de l'intégrité et s'opposent à notre mission. Les pots-de-vin sont également illégaux partout dans le monde. Pour ces raisons, nous interdisons les pots-de-vin et la corruption, qui ne seront tolérés en aucune circonstance.

Nous n'autorisons pas les pots-de-vin, les ristournes illégales, les paiements secrets ou autres paiements irréguliers sous quelque forme que ce soit. Nos associés ne doivent pas offrir, payer, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, des pots-de-vin de quelque nature que ce soit. Nos employés et nos agents doivent signaler toute sollicitation ou demande de pots-de-vin conformément à la politique en vigueur. Nous exigeons des garanties d'absence de corruption de la part des fournisseurs et des autres parties avec lesquelles nous sommes partenaires.

Donner ou recevoir de l'argent ou d'autres choses de valeur peut être confondu avec des pots-de-vin. Nos associés peuvent donner ou accepter des cadeaux modestes de la part des clients ou des fournisseurs, ou faire des contributions caritatives, uniquement dans le respect des politiques d'UL. En tant qu'entreprise mondiale, UL se conforme à la législation et à la réglementation en matière de lutte contre la corruption partout où elle opère. UL et nos associés n'effectuent pas de paiements de facilitation (paiements à des employés ou à des fonctionnaires du gouvernement pour accélérer l'exécution d'actions gouvernementales de routine). Nos associés doivent consulter la direction conformément à la politique en vigueur avant de fournir de l'argent, des cadeaux, des marques d'hospitalité ou d'autres choses de valeur (y compris des possibilités d'éducation) à des fonctionnaires du gouvernement ou à des causes caritatives.



# Respect de la propriété

Nos associés peuvent avoir accès à des matériaux, des fournitures, des équipements et des propriétés intellectuelles qui sont la propriété d'UL ou de ses clients. Nous reconnaissons les droits de propriété sur tous les types de biens. Les clients nous confient leurs biens, tels que des échantillons pour les tests, des informations relatives aux logiciels d'UL, des conceptions et des prototypes confidentiels. L'utilisation abusive ou l'appropriation de biens appartenant aux clients, à UL ou à d'autres est interdite.





## Utilisation des actifs

Nos associés se voient confier des actifs appartenant à UL, à nos clients et à d'autres. Ces actifs doivent être utilisés à des fins commerciales valables et au profit d'UL. Les associés d'UL respectent et protègent les biens appartenant à UL ou à ses clients, y compris les actifs corporels, tels que l'argent, les installations, les stocks, les fournitures et les équipements de bureau, ainsi que les actifs incorporels tels que la marque, le fonds de commerce, les marques, les droits d'auteur, les brevets et toute autre propriété intellectuelle. Les associés d'UL ne doivent pas prendre ou utiliser les biens d'autrui pour en tirer un profit personnel pour eux-mêmes ou pour d'autres.

### Argent et biens

UL interdit de prendre ou de détourner de l'argent ou des biens qui nous appartiennent ou qui appartiennent à nos clients.

### Possibilités, marque, bonne volonté et influence

Nous nous appuyons sur la confiance, la réputation et la bonne volonté que nous avons acquises depuis nos débuts pour créer des possibilités de marques et d'affaires. Le nom et l'influence de l'entreprise ne doivent être utilisés que dans le cadre de notre activité. Nous n'autorisons pas nos associés ou d'autres personnes à utiliser notre marque ou notre nom à d'autres fins. Nos associés ne peuvent pas saisir ou s'approprier une occasion d'affaires offerte à UL sans approbation conformément à la politique applicable. Lorsqu'ils expriment leurs propres opinions, nos associés doivent expliquer qu'ils parlent en leur nom propre et non en tant que représentant d'UL.

### Installations, équipements, matériels et fournitures

Les installations, le matériel, les fournitures et les équipements, tels que les ordinateurs et les téléphones, doivent être utilisés pour les activités au nom d'UL. Bien qu'une utilisation minimale occasionnelle à des fins personnelles, par exemple des appels téléphoniques ou des recherches sur Internet, soit autorisée, les activités personnelles ne doivent pas interférer avec la conduite des activités d'UL.

### Marques et propriété intellectuelle

Notre propriété intellectuelle est essentielle à notre mission et à nos activités. Nos marques de certification ne peuvent être utilisées que par des clients autorisés sur des produits qui sont certifiés par UL. Nos associés doivent signaler toute utilisation abusive des marques UL, des produits contrefaits ou de toute autre propriété intellectuelle, conformément à la politique en vigueur.

La propriété intellectuelle créée par nos associés dans le cadre de leur travail pour UL ou en utilisant les ressources d'UL appartient exclusivement à UL.



## Renseignements confidentiels

Nous dépendons de renseignements qui sont inconnus ou qui ne sont pas facilement accessibles au grand public. Les associés d'UL peuvent avoir accès à des renseignements confidentiels qui appartiennent à UL, à nos clients ou à nos collègues. Les renseignements confidentiels sont un actif. Les associés ayant accès à des renseignements confidentiels doivent les utiliser correctement et uniquement dans le cadre des activités d'UL. Nous attendons et exigeons de nos associés qu'ils protègent les renseignements confidentiels contre toute divulgation non autorisée, y compris les divulgations accidentelles ou par inadvertance.

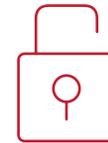
### Signaler la divulgation de renseignements confidentiels

Lorsque des renseignements confidentiels sont indûment divulgués, quelles que soient les raisons ou les modalités de la divulgation, UL peut être légalement tenue d'en informer rapidement les autorités réglementaires et les propriétaires des renseignements divulgués. Nos associés doivent signaler toute divulgation de renseignements confidentiels conformément à la politique en vigueur.

### Délit d'initié

Les renseignements confidentiels sur une entreprise qu'un investisseur considérerait comme importants lorsqu'il s'agit de la décision d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de cette entreprise sont considérés comme des « informations privilégiées ». L'achat ou la vente de titres d'une entreprise sur la base d'informations privilégiées ou l'utilisation d'informations privilégiées à des fins financières personnelles (appelé « délit d'initié ») est illégal dans de nombreux pays. Les personnes qui fournissent des informations privilégiées à d'autres personnes qui négocient des titres peuvent également être légalement responsables. Les associés d'UL en

possession d'informations privilégiées sur des entreprises avec lesquelles nous faisons des affaires doivent s'abstenir de négocier ou de conseiller à d'autres de négocier les titres de ces entreprises à partir du moment où ils obtiennent ces informations privilégiées jusqu'à la divulgation publique adéquate de ces informations. Le délit d'initié est une violation de la législation sur les valeurs mobilières et viole également le Test sur l'intégrité, car il est injuste. Les associés d'UL ne doivent pas se livrer à un délit d'initié ni fournir de renseignements confidentiels à d'autres personnes, telles que des membres de leur famille, qui pourraient investir.



---

**Les associés ayant accès à des renseignements confidentiels doivent les utiliser correctement et uniquement dans le cadre des activités d'UL.**

---



# Respect des personnes et de la planète

Nous nous sommes engagés à avoir une influence positive sur notre planète alors que nous travaillons pour un monde plus sûr, plus sécuritaire et plus durable. En tant qu'entreprise citoyenne mondiale, nous respectons les droits et la dignité de chaque personne et de la planète que nous partageons.





## Droits de l'homme et pratiques équitables en matière d'emploi

Nous traitons les employés, les clients et toutes les parties avec lesquelles nous interagissons de manière équitable, avec respect et dignité. Nous créons et entretenons un environnement qui utilise pleinement les compétences de notre main-d'œuvre diversifiée.

### Aucune discrimination, aucun harcèlement

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou de harcèlement reposant sur les caractéristiques d'une personne, telles que la race, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre ou toute autre caractéristique protégée par la loi. Il est interdit à nos associés d'adopter un comportement discriminatoire ou harcelant.

### Respect du droit du travail

UL et nos associés respectent les législations de nos pays et de nos communautés. Nous ne faisons pas appel au travail forcé ou involontaire, ni au travail des enfants, c'est-à-dire au travail de personnes âgées de moins de 15 ans ou n'ayant pas atteint l'âge légal de l'emploi dans le pays ou la juridiction. Nous indemnisons nos travailleurs de manière équitable et conformément à la législation en vigueur.

## Sécurité du lieu de travail

Nous menons nos opérations de manière sûre, sécuritaire et respectueuse de l'environnement. Nous nous efforçons de créer et de maintenir des pratiques de travail respectueuses de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS) et des environnements de travail sécuritaires qui minimisent les risques de blessures. Nos associés sont tenus de comprendre et de respecter les politiques et les règles d'UL en matière d'ESS.

### Ressources et signalement en matière de sécurité du lieu de travail

UL fournit des ressources en matière de sécurité du lieu de travail. Pour assurer la sécurité des personnes dans nos installations, nous attendons et exigeons de nos associés qu'ils signalent au dirigeant responsable, conformément à la politique en vigueur, les pratiques ou conditions qui ne sont pas conformes à nos politiques ainsi que tous les accidents, blessures, actes dangereux et conditions de travail dangereuses.

### Aucun comportement dangereux

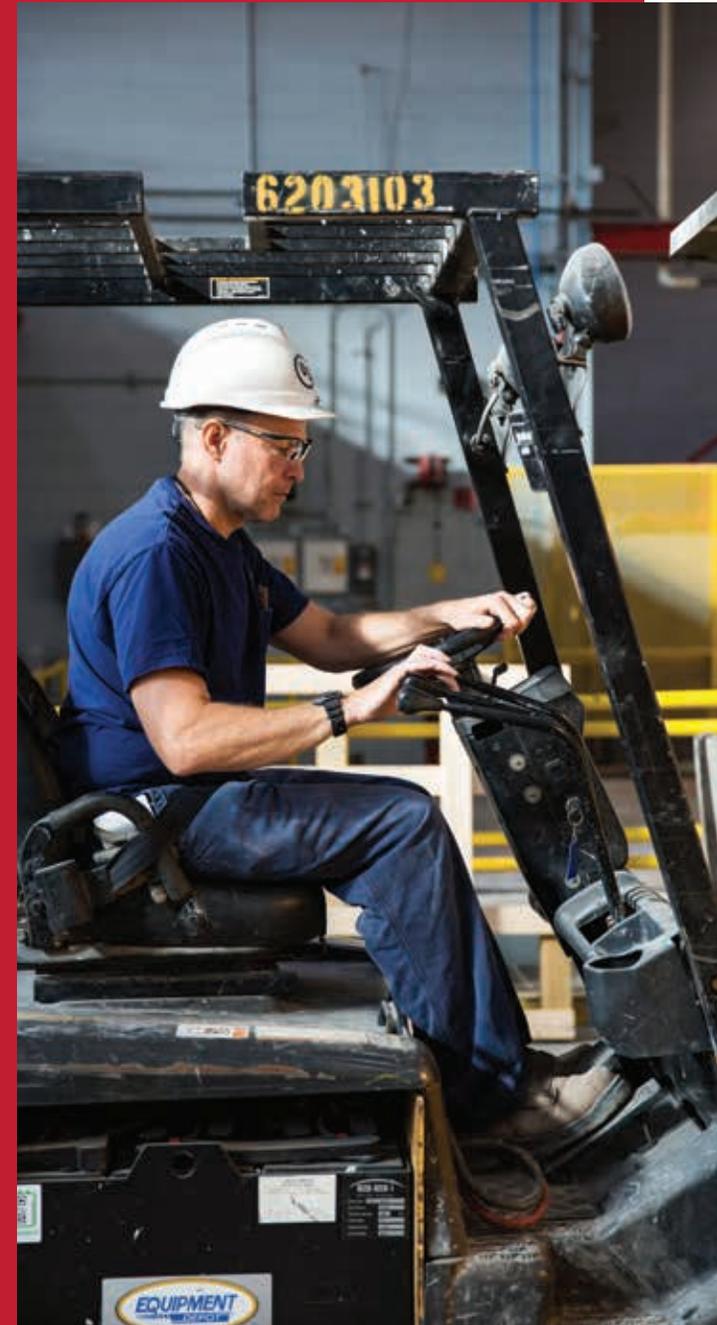
Nous interdisons les comportements qui constituent une menace ou créent des dangers en milieu de travail. Les actions violentes, les menaces, les abus verbaux, l'intimidation, les actes préjudiciables à toute personne (nos associés, clients, fournisseurs ou autres visiteurs); les dommages ou la destruction de biens ne sont pas tolérés. Les drogues et l'alcool peuvent altérer les capacités de réflexion et présenter un risque en milieu de travail. Nos associés sont censés et tenus de respecter la législation locale en vigueur concernant la consommation d'alcool et de drogues. Les employés doivent également se conformer aux politiques et règles en vigueur en matière de substances et d'alcool.



---

Nous nous efforçons de créer et de maintenir des pratiques de travail respectueuses de l'environnement, de la santé et de la sécurité, ainsi que des environnements de travail sûrs qui minimisent les risques de blessures.

---





## Durabilité et environnement

Nous nous efforçons de promouvoir une culture mondiale de la durabilité par nos actions, nos services et nos offres, qui donnent à nos clients, à nos partenaires et à nos communautés les moyens de créer un monde meilleur. Par la transparence, la communication et la citoyenneté d'entreprise, nos associés travaillent pour influencer, informer et inspirer les autres sur notre chemin vers un avenir durable.

### Action environnementale et respect de la législation environnementale

Nous travaillons à la réalisation d'objectifs scientifiques pour préserver les ressources naturelles et protéger l'environnement de la planète. UL et nos associés respectent la législation des pays et des communautés où nous travaillons et vivons. Nous encourageons la réduction et le réacheminement des déchets, nous éliminons correctement les déchets de nos activités conformément aux normes locales et nous nous conformons aux réglementations et aux normes en vigueur.



## Ressources

Nous offrons à nos employés la possibilité de participer à des initiatives de développement durable par l'intermédiaire de notre Conseil du développement durable.



**UL.com**

UL et le logo UL sont des marques commerciales d'UL LLC © 2020.